

Note

Destinataires : **Partenaires du réseau Emploi Ontario (EO) pour la prestation de services**

Expéditrice : **Cordelia Abankwa**
Sous-ministre adjointe
Division de l'emploi et de la formation
Ministère du Travail, de la Formation et du Développement des compétences

Date : **15 juillet 2021**

Objet : **Phase 2 de la refonte de Deuxième carrière : modifications aux formulaires opérationnels**

Chers partenaires d'Emploi Ontario pour la prestation de services,

Pour faire suite à la suite de la note du 17 décembre 2020 annonçant le lancement de la phase 1 de la refonte de Deuxième carrière (DC), le ministère du Travail, de la Formation et du Développement des compétences maintient son engagement concernant le soutien promis aux travailleurs mis à pied en Ontario en lançant aujourd'hui la phase 2 de la refonte de ce programme.

Les changements opérés dans le cadre de la phase 2 de la refonte reflètent la détermination du gouvernement à renforcer et à simplifier ce programme, pour contrer ainsi les effets de la pandémie de COVID-19. La phase 2 de la refonte de DC consistera principalement à améliorer l'accès des participants au programme en simplifiant le processus de demande et en offrant un soutien financier accru et adapté au coût de la vie actuel pour les travailleurs mis à pied qui se recyclent pour décrocher les emplois recherchés.

Les personnes intéressées par le programme DC peuvent se mettre en rapport avec leur fournisseur de services d'Emploi Ontario pour accéder à ce programme. Pour plus de

renseignements, je vous invite à consulter les documents, les formulaires et les questions et réponses associés qui seront affichés dans la page Deuxième carrière de l'Espace partenaires Emploi Ontario (EPEO). Si vous avez d'autres questions, veuillez les adresser à votre conseillère ou conseiller en emploi et en formation ou avec votre gestionnaire de système de services.

Objectif

La présente note vise à informer votre organisme que les formulaires opérationnels de Deuxième carrière (DC) ont été mis à jour de façon à refléter les changements apportés au programme DC dans le cadre de la phase 2 de sa refonte.

Que se passe-t-il?

Les formulaires opérationnels suivants de DC ont été mis à jour de façon à refléter les changements instaurés dans le cadre de la phase 2.

Deuxième carrière (DC) Demande d'aide financière

Les changements apportés au formulaire *Deuxième carrière (DC) Demande d'aide financière* comprennent :

- l'intégration des formulaires *Estimation de l'aide financière* et *Confirmation de l'admissibilité au volet Parcours express* dans le formulaire de demande, pour simplifier le processus de demande et réduire le nombre global de formulaires à remplir par les candidates et candidats;
- l'ajout de fonctions automatisées au formulaire pour offrir une expérience plus intuitive aux demandeurs d'aide financière et aux fournisseurs de services (p. ex., des définitions des termes importants, l'indication des champs obligatoires et l'inclusion d'hyperliens vers d'autres documents, des sites Web ou des lois pour y faciliter l'accès);
- l'intégration de nouveaux critères d'évaluation des besoins financiers pour la phase 2 (p. ex., l'utilisation du seuil du revenu de DC, des taux fixes pour le financement du transport et l'allocation pour frais de subsistance, l'allocation pour frais d'accès à la formation en tant que paiement ponctuel pour les participants dont le revenu du ménage est égal ou inférieur au seuil du revenu de DC, ainsi qu'un taux fixe révisé pour l'allocation de séjour hors du foyer);
- une nouvelle formulation pour plus de clarté dans les instructions et les questions aux demandeurs d'aide financière;
- la modification de la section du formulaire relative à l'évaluation des besoins financiers, par souci de transparence et pour permettre aux demandeurs de savoir aux premiers

stades du processus de demande quel montant d'aide financière ils pourraient recevoir;

- la séparation de la *Feuille d'information* du formulaire pour en faire une ressource distincte.

Deuxième carrière pour les étudiants indépendants – formulaire de demande et courriel d'attestation

Les changements apportés au document *Deuxième carrière pour les étudiants indépendants – formulaire de demande et courriel d'attestation* comprennent :

- la modification des instructions concernant l'admissibilité des candidats au programme DC.

Évaluation, recommandation et approbation

Les changements apportés au formulaire *Évaluation, recommandation et approbation* comprennent :

- la modification du formulaire pour refléter les changements apportés au programme dans le cadre de la phase 2 de la refonte de DC et pour l'harmonisation avec la nouvelle version du formulaire de demande d'aide financière et avec le guide d'évaluation des besoins financiers.

Guide d'évaluation des besoins financiers

Les changements apportés au guide d'évaluation des besoins financiers comprennent :

- l'utilisation de chiffres hebdomadaires pour l'harmonisation avec la nouvelle version du formulaire de demande d'aide financière;
- la modification des montants d'aide financière (p. ex., l'allocation pour frais de séjour hors du foyer et les frais de garde de personnes à charge);
- l'établissement de taux fixes pour l'allocation pour frais de subsistance et l'allocation pour frais de transport;
- la suppression de la contribution du participant compte tenu des changements apportés au programme.

Demande d'aide financière pour les frais de garde de personnes à charge

Les changements apportés au formulaire *Demande d'aide financière pour les frais de garde de personnes à charge* comprennent :

- l'inclusion, au haut du formulaire, de nouvelles instructions et d'une liste compilée des formulaires complémentaires relatifs à la garde de personnes à charge et des justificatifs requis;
- l'ajout d'un tableau des montants hebdomadaires maximaux par type de services de garde pour aider les demandeurs d'aide financière à calculer le total estimatif des frais hebdomadaires de garde des personnes à charge;
- la modification du contenu des documents *Avis de collecte et consentement* et *Déclaration et signature du demandeur*, au besoin.

Déclaration concernant la garde des personnes à charge – Autre parent

Les changements apportés au formulaire *Déclaration concernant la garde des personnes à charge – Autre parent* comprennent :

- l'ajout au formulaire d'une section « note signée par le demandeur ».

Déclaration concernant la garde des personnes à charge – Fournisseur de services de garde

Les changements au formulaire *Déclaration concernant la garde des personnes à charge – Fournisseur de services de garde* comprennent :

- la suppression du champ « numéro de permis » pour la garderie ou l'organisme privé de soins à domicile;
- la suppression de l'obligation d'obtenir la signature de l'autre parent;
- l'ajout au formulaire d'une section « note signée par le demandeur ».

Affidavit relatif au statut de mère ou père seul soutien de famille

Les changements apportés au formulaire *Affidavit relatif au statut de mère ou père seul soutien de famille* comprennent :

- la suppression des demandes de paiements mensuels au titre des aliments pour enfants et pour conjoint.

Mise à jour de la demande au programme Deuxième carrière (DC) : Modification du statut de mère ou de père seul soutien de famille ou de mère ou de père célibataire

Les changements apportés au formulaire *Mise à jour de la demande au programme Deuxième carrière (DC) : Modification du statut de mère ou de père seul soutien de famille ou de mère ou de père célibataire* comprennent :

- la suppression de l'obligation de fournir une copie du certificat de décès du conjoint, de l'entente de séparation légale ou du jugement de divorce dans la section réservée au parent seul soutien de famille;
- la suppression de l'obligation du participant de préciser s'il est séparé, divorcé ou veuf ou s'il ne s'est jamais marié;
- l'ajout d'un tableau des montants hebdomadaires maximaux par type de services de garde pour aider les participants à indiquer les changements dans l'estimation des frais hebdomadaires de garde des personnes à charge.

Liste de vérification à l'intention des fournisseurs de services d'emploi et de services d'emploi intégrés concernant les demandes pour le programme Deuxième carrière (DC)

Les changements apportés à la *Liste de vérification à l'intention des fournisseurs de services d'emploi et de services d'emploi intégrés concernant les demandes pour le programme Deuxième carrière (DC)* comprennent :

- la modification de la terminologie désuète (p. ex., l'ajout de « fournisseurs de services d'emploi intégrés » au document);
- la modification de la liste de formulaires requis pour refléter les changements instaurés dans le cadre de la phase 2 (p. ex., la radiation de cette liste du formulaire Estimation de l'aide financière);
- l'ajout d'une colonne concernant les clients participant au volet Parcours express, ainsi que la liste des documents qu'ils doivent joindre à leur demande;
- la mise à jour de la liste de documents que doivent fournir les étudiants indépendants de façon à refléter les changements instaurés dans le cadre de la phase 2;
- la modification des instructions, par souci de clarté.

Prochaines étapes

Les formulaires mis à jour sont accessibles dans l'Espace partenaires Emploi Ontario (EPEO) en cliquant sur les liens suivants :

[renseignements concernant le programme Deuxième carrière;](#)

[formulaires du programme Deuxième carrière.](#)

À compter du 13 juillet 2021, veuillez utiliser uniquement les formulaires mis à jour pour la phase 2 de DC. Si vous avez d'autres questions ou que vous avez besoin d'éclaircissements, veuillez consulter votre conseillère ou conseiller en emploi et en formation.

Je vous remercie du travail que vous accomplissez au quotidien pour combler les besoins en formation des personnes dans vos collectivités.

Cordialement,

Original signé par

Cordelia Abankwa
Sous-ministre adjointe
Division de l'emploi et de la formation